

Les bassins de vie 2012 : l'accès aux équipements et services en Rhône-Alpes

Pour appréhender le fonctionnement des territoires en termes d'accessibilité aux équipements et services, le bassin de vie constitue l'unité territoriale la plus pertinente. La carte de ces bassins permet d'identifier les pôles, villes disposant d'une gamme suffisante d'équipements, et d'appuyer, par la mesure de leur influence, la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire. Le caractère urbain ou rural du bassin de vie, ainsi que la taille du pôle qui l'anime, conditionnent en grande partie l'accessibilité aux équipements.

Nicolas Forest
Axel Gilbert

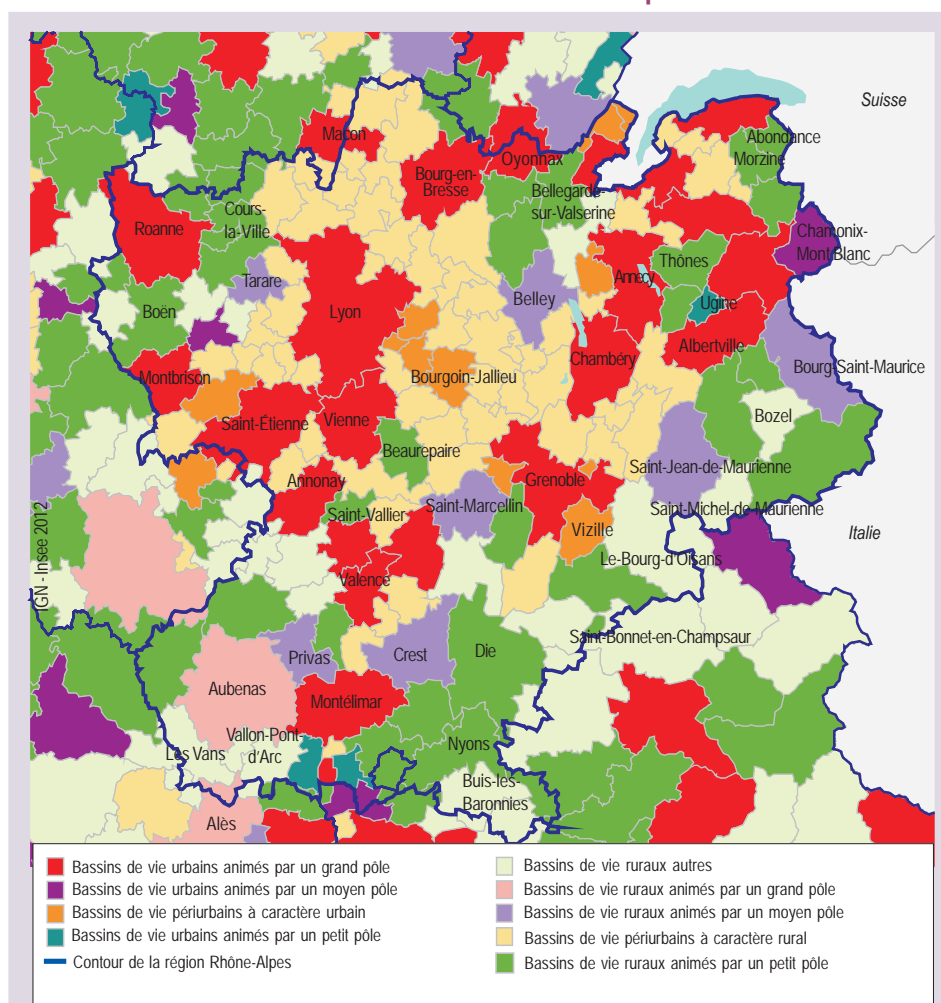
En Rhône-Alpes, l'accès des habitants aux commerces et services les plus courants s'organise au sein de 143 bassins de vie*.

Les frontières de ces bassins de vie ne s'arrêtent pas aux limites régionales, même si la majorité de leur population est localisée dans la région :

* Le nouveau zonage en bassins de vie n'est pas comparable au précédent (2003) en ce sens qu'il ne prend pas en considération l'accès à l'emploi ; il est désormais basé exclusivement sur l'accès aux services et aux équipements.

13 bassins de vie, animés par un pôle situé dans la région, débordent sur des régions limitrophes ; il en est ainsi, par exemple, des bassins de vie de Roanne (qui déborde sur l'Auvergne), de Vallon-Pont-d'Arc (Languedoc-Roussillon), de Buis-les-Baronnies (Provence-Alpes-Côte d'Azur). À l'inverse, des bassins de vie d'autres régions englobent des communes de Rhône-Alpes, tels les bassins de vie de Mâcon (qui déborde sur le département de l'Ain), de Saint-Bonnet-en-Champsaur (sur l'Isère) ou d'Alès (sur l'Ardèche).

Près d'un bassin de vie sur deux est périurbain



Rhône-Alpes : une région au caractère urbain marqué

143 bassins de vie structurent le territoire de la région Rhône-Alpes

Les bassins de vie animés par un grand pôle urbain ont un très bon niveau d'équipement. Le rôle du pôle est prépondérant

Composition communale et population des bassins de vie						
Type de bassin de vie	Nombre de bassins de vie	Nombre de communes	Population en 2009	Taux de variation annuel moyen de population entre 1999 et 2009 en %	Surface en km ²	Densité de population habitant / km ²
Urbain	37	1 061	4 535 015	0,7	14 194	320
<i>dont animé par un grand pôle</i>	21	912	4 134 250	0,7	11 953	346
<i>dont animé par un moyen pôle</i>	2	13	27 347	0,3	351	78
<i>dont animé par un petit pôle</i>	3	16	33 908	0,7	359	95
<i>dont périurbain</i>	11	120	339 510	1,2	1 531	222
Rural	106	1 747	1 610 615	1,4	28 190	57
<i>dont animé par un grand pôle</i>	1	91	68 724	1,2	1 197	57
<i>dont animé par un moyen pôle</i>	7	196	174 695	0,9	3 335	52
<i>dont animé par un petit pôle</i>	25	458	334 966	0,8	8 781	38
<i>dont périurbain</i>	57	766	893 877	1,8	9 840	91
<i>dont autre</i>	16	236	138 353	1,2	5 037	27
Ensemble	143	2 808	6 145 630	0,9	42 383	145

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

En Rhône-Alpes, le bassin de vie moyen s'étend sur 296 km², compte 43 000 habitants et 20 communes. Le plus petit des bassins de vie, en termes de superficie, est celui de Crolles (22 km²), le plus vaste étant celui de Lyon (1 572 km²).

Les bassins de vie des principales agglomérations de la région sont les plus peuplés. Ils sont parfois assez vastes : ainsi, le bassin de vie lyonnais dépasse largement les contours de l'agglomération, se prolongeant notamment le long des vallées de la Saône et du Rhône. Il compte 163 communes et 1 587 000 habitants.

Le bassin de vie d'Abondance en Haute-Savoie est le moins peuplé de la région avec 3 700 habitants.

Sur les 143 bassins de vie que compte Rhône-Alpes, 37 sont urbains (regroupant 74 % de la population de la région) et 106 sont ruraux (26 % de la population). Cela marque le caractère urbain de Rhône-Alpes : en France de province, seulement 63 % de la population vit dans des

bassins de vie urbains. Rhône-Alpes est la 4^e région selon cet indicateur après l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais.

22 bassins de vie sont organisés autour de grands pôles comptant au moins 10 000 emplois : ce sont les plus grandes agglomérations comme Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Annecy, Chambéry, Valence, mais aussi d'autres, plus petites, telles qu'Albertville, Oyonnax, Annonay, Tournon-sur-Rhône, Montbrison ou Pierrelatte. Près de 4 200 000 habitants y résident, soit les deux tiers de la population de la région.

Ces bassins sont densément peuplés excepté celui d'Aubenas qui est un bassin de vie rural, animé par un pôle urbain.

Les habitants de ces bassins de vie disposent d'une gamme complète d'équipements intermédiaires ainsi que de nombreux équipements plus rares (de la gamme supérieure) comme un hypermarché, un lycée ou une maternité. La

Un déficit d'équipements dans les bassins de vie périurbains et ruraux

Type de bassin de vie	Diversité des équipements par type de bassin de vie				
	Équipements de la gamme			Équipements du domaine	
	de proximité	intermédiaire	supérieure	de l'éducation	de la santé
Urbain	29,0	29,3	24,5	10,0	37,7
<i>dont animé par un grand pôle</i>	29,0	30,9	33,1	13,2	48,2
<i>dont animé par un moyen pôle</i>	29,0	28,5	18,5	6,5	25,5
<i>dont animé par un petit pôle</i>	29,0	25,0	4,7	5,0	15,0
<i>dont périurbain</i>	29,0	27,6	15,5	6,2	26,9
Rural	28,7	25,9	9,2	4,4	19,9
<i>dont animé par un grand pôle</i>	29,0	31,0	30,0	10,5	42,5
<i>dont animé par un moyen pôle</i>	29,0	30,1	23,4	6,7	34,7
<i>dont animé par un petit pôle</i>	28,7	26,6	10,5	4,8	20,3
<i>dont périurbain</i>	28,7	26,0	7,4	4,0	18,6
<i>dont autre</i>	28,7	22,4	4,5	3,4	14,8
Ensemble	28,8	26,8	13,0	5,8	24,4
Score maximal possible	29,0	31,0	35,0	24,0	60,0

Note de lecture : les bassins de vie périurbains ruraux possèdent en moyenne 7 des 35 équipements de la gamme supérieure.

Source : Insee, BPE 2010

Une concentration d'équipements plus forte dans les pôles des bassins de vie urbains

Concentration des équipements dans les pôles de services				
Type de bassin de vie	Poids du pôle en nombre d'équipements, en %			
	Ensemble des équipements	Équipements de la gamme		
		de proximité	intermédiaire	supérieure
Urbain	88,8	86,9	94,6	98,3
<i>dont animé par un grand pôle</i>	89,8	88,1	95,0	98,5
<i>dont animé par un moyen pôle</i>	89,9	87,4	97,7	100,0
<i>dont animé par un petit pôle</i>	76,8	75,8	89,4	88,2
<i>dont périurbain</i>	78,2	75,0	89,6	94,3
Rural	50,7	47,6	66,9	81,0
<i>dont animé par un grand pôle</i>	67,5	64,7	87,5	89,9
<i>dont animé par un moyen pôle</i>	54,4	51,3	66,4	91,6
<i>dont animé par un petit pôle</i>	49,9	47,0	64,7	79,8
<i>dont périurbain</i>	51,3	47,6	70,6	79,0
<i>dont autre</i>	35,9	34,8	47,0	54,5
Ensemble	76,2	73,5	86,3	95,3

Note de lecture : dans les bassins de vie ruraux, 50,7 % des équipements se situent dans les pôles, contre 88,8 % dans les bassins de vie urbains.

Sources : Insee, BPE 2010, recensement de la population 2009

Les bassins de vie animés par un moyen pôle : un accès aux équipements plus long pour les ruraux

diversité et le nombre des équipements sont ici assurés.

L'accès à ces équipements est rapide, de l'ordre de 3 minutes pour la gamme intermédiaire, et de 8 minutes pour les équipements supérieurs.

Dans les bassins de vie de Tournon-sur-Rhône et d'Aubenas, bassins de vie assez étendus, l'accès aux équipements intermédiaires dépasse cependant les 14 minutes.

En Rhône-Alpes, 9 bassins de vie sont animés par une unité urbaine comptant entre 5 000 et 10 000 emplois.

Parmi eux, 2 sont situés dans des zones densément peuplées et peuvent être qualifiés d'urbains. Il s'agit des bassins de vie de Chamonix-Mont-Blanc et de Feurs.

Les 7 autres sont des bassins de vie ruraux : Belley, Privas, Crest, Saint-Marcellin, Tarare, Bourg-Saint-Maurice et Saint-Jean-de-Maurienne. Près de 3 % de la population régionale réside dans ces 9 bassins de vie. Leurs habitants

disposent ici aussi d'une gamme complète d'équipements intermédiaires, mais d'un nombre plus limité d'équipements supérieurs (23 sur 35 pour les bassins de vie ruraux). L'accès aux équipements est beaucoup plus long dans les plus ruraux de ces bassins : 13 minutes en moyenne pour les équipements de la gamme intermédiaire contre 6 minutes pour les urbains. Ils sont en effet plus étendus et la concentration au pôle est moins forte.

Autour des bassins de vie organisés autour d'une grande ou d'une moyenne agglomération, se situent les bassins de vie périurbains, au nombre de 68 en Rhône-Alpes. Ce sont souvent de petits bassins, en superficie comme en nombre d'habitants : 167 km² et 18 000 habitants en moyenne. La plupart d'entre eux (84 %) sont des bassins de vie ruraux, c'est-à-dire peu densément peuplés.

Au total, 20 % de la population régionale y réside. Ces bassins de vie connaissent une forte croissance démographique : 1,8 % de croissance annuelle moyenne entre 1999 et 2009, soit le double de la moyenne régionale.

Les habitants de ces bassins ne disposent, en moyenne, que de 26 équipements sur les 31 que compte la gamme intermédiaire. L'offre en équipements de la gamme supérieure est faible. L'accès à ces équipements est relativement long : 11 minutes en moyenne pour la gamme intermédiaire, 29 minutes pour la gamme supérieure.

Plus loin des villes se situent les bassins de vie liés à un bourg ou une commune rurale ; ils sont 44 en Rhône-Alpes. 8 % de la population régionale y réside.

La majorité de ces bassins de vie (28) sont animés par une unité urbaine dotée d'au moins 1 500 emplois (mais n'excédant pas 5 000), c'est-

Les bassins de vie périurbains : un déficit d'équipements ?

Des temps d'accès particulièrement longs dans les bassins de vie les plus ruraux

Temps d'accès aux équipements par type de bassin de vie (en minutes)		
Type de bassin de vie	Équipements de la gamme	
	intermédiaire	supérieure
Urbain	3,2	9,6
<i>dont animé par un grand pôle</i>	3,0	8,3
<i>dont animé par un pôle moyen</i>	5,5	32,6
<i>dont animé par un petit pôle</i>	4,1	21,8
<i>dont périurbain</i>	6,3	22,3
Rural	12,8	33,2
<i>dont animé par un grand pôle</i>	14,4	26,0
<i>dont animé par un pôle moyen</i>	12,9	34,1
<i>dont animé par un petit pôle</i>	14,2	39,9
<i>dont périurbain</i>	11,4	29,0
<i>dont autre</i>	17,7	48,0
Ensemble	5,8	15,9

Sources : Insee, BPE 2010, recensement de la population 2009

Peu d'équipements et des temps d'accès longs pour les bassins de vie animés par de petits pôles

à-dire par un petit pôle d'emploi, comme Saint-Vallier, Nyons, Nantua, Beaurepaire, Boën, Cours-la-Ville ; ils comptent en moyenne 13 200 habitants.

Du fait de leur éloignement des grandes villes et du déficit d'équipements sur place, les temps d'accès y sont plus longs : 14 minutes pour les équipements intermédiaires et 40 minutes pour les équipements supérieurs.

Les 16 autres bassins de vie sont animés par une petite unité urbaine de moins de 1 500 emplois que l'on peut qualifier de petit pôle de services.

Ces bassins de vie se situent dans les zones les moins densément peuplées de la région, en Ardèche (Vernoux-en-Vivaraix, Vallon-Pont-

d'Arc, Lamastre, Les Vans, Ruoms, Saint-Agrève), dans la Drôme (Buis-les-Baronnies, Saint-Jean-en-Royans), la Loire (Noirétable, Panissières, Balbigny), la Savoie (Bozel, Saint-Michel-de-Maurienne), l'Isère (Mens, Le Bourg-d'Oisans) et l'Ain (Seysssel). Ils comptent en moyenne 8 600 habitants et ne disposent que de 22 des 31 équipements intermédiaires. Ils offrent peu d'équipements de la gamme supérieure (5 sur 35), avec un déficit particulièrement marqué en matière d'éducation et de santé.

Les temps d'accès aux équipements sont longs : presque 18 minutes pour les équipements intermédiaires et 48 minutes pour ceux de la gamme supérieure. ■

Pour en savoir plus

- "Le nouveau zonage en bassins de vie 2012", *Insee Première*, n°1 425, décembre 2012.
- "Les aires urbaines de Rhône-Alpes s'étendent et se densifient", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Résultats* n°153, octobre 2011.
- "Unités urbaines 2010 : accélération de l'étalement urbain", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Résultats* n°147, juin 2011.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n°1004, décembre 2012

© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Méthodologie :

Définitions

Le zonage en bassins de vie 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est dit "animé" par un **pôle de services**, commune ou unité urbaine, disposant d'au moins la moitié des **équipements de la gamme intermédiaire** (voir ci-dessous). La **zone d'influence** de chaque pôle de services est délimitée en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse, pour les différents équipements, qu'ils soient de la gamme de proximité ou intermédiaire.

Par rapport au zonage en aires urbaines, qui rend compte de l'influence des villes à travers les déplacements domicile-travail, le zonage en bassins de vie analyse la répartition des équipements et leur accessibilité. Cette problématique intéresse particulièrement les espaces situés à l'écart des grandes agglomérations.

Le caractère **urbain** ou **rural** d'un bassin de vie est défini à partir de critères utilisés par la Commission européenne. À partir de carreaux de 200 m de côté, on forme des mailles **urbaines** qui remplissent deux conditions : un minimum de 5 000 habitants et une densité d'au moins 300 habitants par km². À partir de là, un bassin de vie sera qualifié d'urbain si la population classée dans les mailles urbaines représente plus de 80 % de la population totale du bassin de vie. Il sera dit rural si la population classée dans les mailles urbaines représente moins de 50 % de la population totale du bassin.

Le zonage en bassins de vie a été révisé dans le cadre d'un groupe de travail interministériel réunissant l'Insee, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des affaires sociales et de la santé, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, le département des études et des statistiques locales de la Direction Générale des Collectivités Locales au ministère de l'Intérieur (DGCL), le centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

Les gammes d'équipements

La Base Permanente des Équipements (BPE) de l'Insee a pour objectif de proposer annuellement à la date du 1^{er} janvier, une base d'équipements finement localisés construite à partir de sources administratives externes diverses. Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services.

Les équipements sont répartis en trois gammes :

- la **gamme de proximité** comporte 29 équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...
- la **gamme intermédiaire** comporte 31 équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...
- la **gamme supérieure** comporte 35 équipements : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

Le "**périurbain**" (ou couronne périurbaine) est constitué des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le **temps d'accès** aux équipements (trajet aller-retour) correspond à la médiane des temps communaux pondérés par la population, calculée de commune à commune ; quand une personne réside dans la commune où est situé l'équipement considéré, son temps d'accès à cet équipement est réputé nul.